

REVUE D'ETUDES FRONTALIÈRES DU DÉTROIT DE GIBRALTAR

REFEG ISSN: 1698-1006 GROUPE DE RECHERCHE SEJ-058 PAIDI

COMMENT PUBLIER DANS REVUE D'ETUDES FRONTALIÈRES DU DÉTROIT DE GIBRALTAR

NORMES DE PUBLICATION

1) Les chercheurs et les enseignants de disciplines sociales, économiques et juridiques peuvent soumettre leurs propositions d'articles pour leur publication dans la REVUE D'ETUDES FRONTALIÈRES DU DÉTROIT DE GIBRALTAR, soit dans la section spécialisée ou dans la section générale. La Section Spécialisée publiera les contributions originales qui traitent de questions qui se posent dans le contexte du Déroit de Gibraltar, de préférence à caractère frontalier et migratoire: Administrations Publiques, ressources humaines, entreprises, relations de travail, souveraineté, défense, sécurité, la question des étrangers, immigration, coopération, développement, démocratie, politique européenne de voisinage... La Section générale publiera toutes les contributions originales non spécialisés dans les questions frontières ou d'immigration. Dans les deux sections, la priorité sera accordée à travaux dont la méthodologie et objet de travail soient posés dans un cadre théorique qui analyse les questions sur la globalisation, les droits humains, l'égalité entre les personnes, la solidarité, l'intégration économique et juridique, la coopération au développement, les droits des personnes handicapées, la protection de l'environnement, l'élimination des régimes fiscaux privilégiés ou peu transparents, le bon voisinage et la culture de la paix .

2) Les articles seront publiés dans leur langue d'origine à condition qu'ils soient en espagnol, anglais, italien, français, portugais ou allemand. Sinon ils devront être traduits dans une de ces langues.

3) Les articles doivent être rédigés en Word ou Open Office Word, caractère Garamond (taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de pied de page), avec une interligne simple. Le texte doit avoir entre 8 000 et 12 000 mots, y compris les références, graphiques, tableaux et illustrations, ainsi que la bibliographie finale.

4) La REFEG n'acceptera pas les travaux déjà publiés ou en cours d'évaluation dans d'autres revue ou présentés dans le passé comme interventions ou communications.

5) Les propositions de communication sont à envoyer en deux fichiers . Le premier doit contenir les nom et prénom de l'auteur, affiliation universitaire , email , cinq mots clés espagnol et en anglais (et , le cas échéant, dans leur langue originale) , et un résumé de 150 mots, également en espagnol et en anglais (et, le cas échéant , dans leur langue originale) . Le second fichier doit incorporer le texte principal sans aucune mention permettant d'identifier l'auteur et un sommaire qui doit être dans le contenu de l'article et suivre les règles de numérotation des sections de la manière qui suit:

I. - PREMIER NIVEAU (CHIFFRES ROMAINS, majuscules et en gras)

1 - Deuxième niveau (numéros Arabes, et en gras)

1.1 - . Troisième niveau (numéros Arabes, italiques minuscules)

Les fichiers sont à envoyer par e-mail à grupo.sej058@uca.es, qui renverra un accusé de réception; les articles étant soumis à évaluation.